

JEUX ET JOUETS

Le rapport sur ce secteur est axé sur trois groupes de produits qui comprennent notamment, selon la classification américaine, les maquettes, les jouets de caoutchouc ou de plastique et les jeux électroniques. Consultez le rapport sur ce secteur pour obtenir des renseignements plus détaillés sur le marché américain et sur les droits appliqués par les États-Unis, de même que des indices sur les possibilités d'exportation de ces groupes de produits. Ce rapport contient les points saillants suivants :

Marché des importations américaines

Le tableau ci-dessous montre la valeur des importations américaines totales dans ce secteur, en 1986, et la part du marché détenue par quatre régions exportatrices:

Région	Marché des importations américaines en millions de dollars US		en %
Canada	8,9		1,1
Europe de l'Ouest	61,7		7,8
Japon	247,0		31,1
Autres	<u>475,7</u>		<u>60,0</u>
Total	\$ 793,3		100 %

Effets du libre-échange sur les droits de douane

Les droits de douane appliqués par les États-Unis sur les jeux et les jouets vont de 3,1 à 12 %. Dans le cadre de l'Accord de libre-échange, les droits de douane seront supprimés en dix tranches égales d'ici le 1^{er} janvier 1998.

VÊTEMENTS POUR FEMMES

Le rapport sur ce secteur est axé sur au moins dix groupes de produits qui comprennent notamment, selon la classification américaine, les jupes, les chandails et les robes. Consultez le rapport même pour obtenir des renseignements plus détaillés sur le marché américain et sur les droits appliqués par les États-Unis, de même que des indices sur les possibilités d'exportation de ces groupes de produits. Ce rapport contient les points saillants suivants :

Marché des importations américaines

Le tableau ci-dessous montre la valeur des importations totales des États-Unis pour ce secteur, en 1986, et la part du marché détenue par quatre régions exportatrices.

Région	Marché des importations américaines en millions de dollars US		en %
Canada	13,0		0,3
Europe de l'Ouest	299,8		7,9
Japon	49,6		1,3
Autres	<u>3 419,6</u>		<u>90,5</u>
Total	\$ 3 782,0		100 %

Effet du libre-échange sur les droits de douane

Les États-Unis calculent actuellement leurs droits de douane sur les vêtements pour femmes en fonction de la valeur ou d'une combinaison du poids et de la valeur. La fourchette des droits en fonction de la valeur va de 3 à 34,6 %. Tous les droits sur les vêtements seront réduits en dix tranches égales, de sorte qu'au 1^{er} janvier 1998, ces articles pourront être admis en franchise.